



Photovoltaïque

Notre ambition : développer, construire et exploiter des projets solaires d'avenir avec les territoires.



Centrale solaire du Grand-Guéret (Nouvelle-Aquitaine) – 14,7 MWc

EDF RENOUVELABLES, UN ACTEUR MAJEUR DU PHOTOVOLTAÏQUE

Filiale à 100% du groupe EDF, EDF Renouvelables bénéficie d'une expertise éprouvée dans le solaire à travers des projets en développement, en construction ou en exploitation en France et dans le monde.

EDF Renouvelables déploie des projets compétitifs, responsables, créateurs de valeur et veille à la qualité des installations tout au long de leur exploitation.

En ligne avec l'ambition affichée par le gouvernement français en matière de développement des ENR, **EDF Renouvelables s'inscrit dans la stratégie CAP 2030** du groupe EDF, visant à doubler sa capacité nette de production renouvelable de 28 à 60 GW d'ici à 2030.



Fin 2017, le groupe EDF a mis en place le Plan Solaire. Porté par EDF Renouvelables, ce programme volontariste ambitionne de **faire d'EDF, le leader du photovoltaïque en France** avec 30% de parts de marché à l'horizon 2035.

NOS SAVOIR-FAIRE SOLAIRE

**BÂTIR
DES PROJETS RESPONSABLES
EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE**

**PROPOSER
DES PROJETS COMPÉTITIFS
ET CRÉATEURS DE VALEUR**

**METTRE NOTRE EXPERTISE
ET NOTRE CAPACITÉ
D'INNOVATION AU SERVICE
DE LA LUTTE CONTRE LE
DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE**

LE SOLAIRE, UNE ÉNERGIE À FORT POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

L'énergie solaire est une énergie compétitive du mix énergétique. **Les progrès technologiques ont permis de réduire les coûts de fabrication, et le développement du secteur a généré des économies d'échelle** avec des records de prix régulièrement battus (sous les 50 euros du MWh en 2022). En comparaison, le coût de production du gaz sur la même période dépasse les 80 euros du MWh (source : BloombergNEF). L'innovation tient une place centrale dans le développement du photovoltaïque. EDF Renouvelables met sa capacité d'innovation au service des projets solaires : amélioration des performances des panneaux, identification et exploitation de nouvelles surfaces d'implantation (solaire flottant, agrivoltaïsme).

RECYCLAGE

30 à 35 ans, c'est la durée moyenne de fonctionnement d'une centrale solaire. À la fin de l'exploitation de ses parcs, EDF Renouvelables prend en charge le démontage de l'ensemble des installations, s'assure de leur bon recyclage et s'engage à la remise en état du site.*

Contrairement aux idées reçues, les panneaux photovoltaïques **sont recyclables à**

95%.

* Conformément à la réglementation, nos fournisseurs de panneaux photovoltaïques collectent et confient les panneaux à SOREN (ex-PV Cycle France), éco-organisme de collecte et de traitement des panneaux, agréé par les pouvoirs publics, afin qu'il en assure le recyclage.

Intégrer les enjeux locaux sur le long terme

Co-construction des projets avec le territoire

- **Nous nous attachons à mettre en place un partenariat de long terme** autour de nos projets solaires avec l'ensemble des acteurs du territoire: collectivités, entreprises, associations, riverains, *etc.*
- **Pour chaque projet, nous nous adaptons aux particularités locales** et accompagnons les territoires tout au long du cycle de vie des installations.
- Nous sommes maître d'ouvrage de nos réalisations et prenons en charge le financement de la construction, de l'exploitation de la centrale solaire et de son recyclage, une fois le parc démantelé.



Centrale solaire de Dijon-Valmy (Bourgogne-Franche-Comté) - 16 MWh : construite sur un ancien centre d'enfouissement technique, les panneaux sont posés sur des structures conçues pour respecter l'intégrité de la couche de terre végétale posée sur le centre.



Centrale solaire de Saint-Romain-en-Gal (Auvergne -Rhône-Alpes) - 5 MWh : le site a obtenu le label Biodiversité positive créé par le Syndicat Mixte des Rives du Rhône pour ses mesures de préservation de la biodiversité.

Dynamisation de l'économie locale

- **Nous nous engageons en faveur de la dynamisation de l'économie locale** en mettant en place des partenariats de long terme avec l'ensemble des acteurs du territoire.
- Pour la construction de nos centrales, nous faisons appel en priorité aux entreprises locales.
- Une centrale photovoltaïque génère des **retombées économiques locales directes** pendant toute sa durée de vie. Pour la commune, cela se traduit notamment par la taxe foncière.
- La mise à disposition des surfaces au sol assure également, pendant au moins vingt ans, un revenu régulier aux propriétaires de terrains, notamment *via* les loyers versés.

Engagement environnemental

Pour chacun de nos projets, nous nous engageons à identifier, évaluer et maîtriser les impacts éventuels de nos installations.

- La réalisation d'une étude d'impact environnemental complète permet d'identifier les enjeux et de définir les mesures appropriées à la préservation de la biodiversité des sites.
- La présence d'une centrale solaire peut également favoriser le développement de la biodiversité grâce à la mise en place de mesures de protection de certaines espèces sensibles (faune et flore).

La revalorisation de terrains inutilisés est un axe de développement prioritaire pour EDF Renouvelables. Qu'il s'agisse d'un terrain inexploitable, d'une ancienne décharge, d'une base militaire ou d'une friche industrielle, nous veillons à la prise en charge des opérations d'aménagement du site, ainsi que de l'entretien durant la période d'exploitation de la centrale. Nous nous engageons à effectuer, à l'issue de celle-ci, l'intégralité des opérations de déconstruction et de remise en état du site.



Centrale solaire de Briare (Centre-Val-de-Loire) - 15,5 MWh : elle contribue à la revalorisation d'un délaissé autoroutier, dans une démarche d'accompagnement du territoire dans sa transition énergétique.

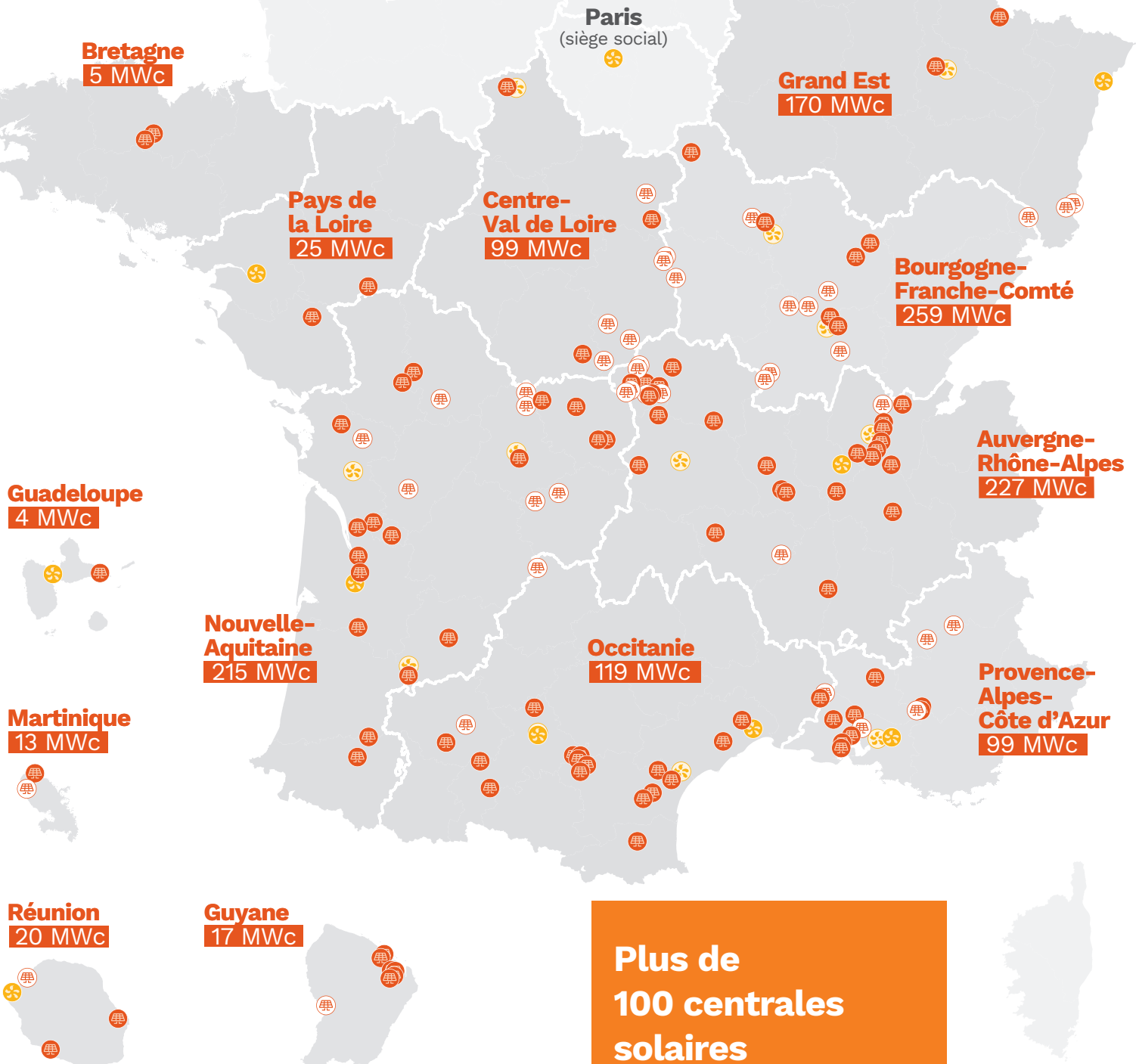


ur des fondations

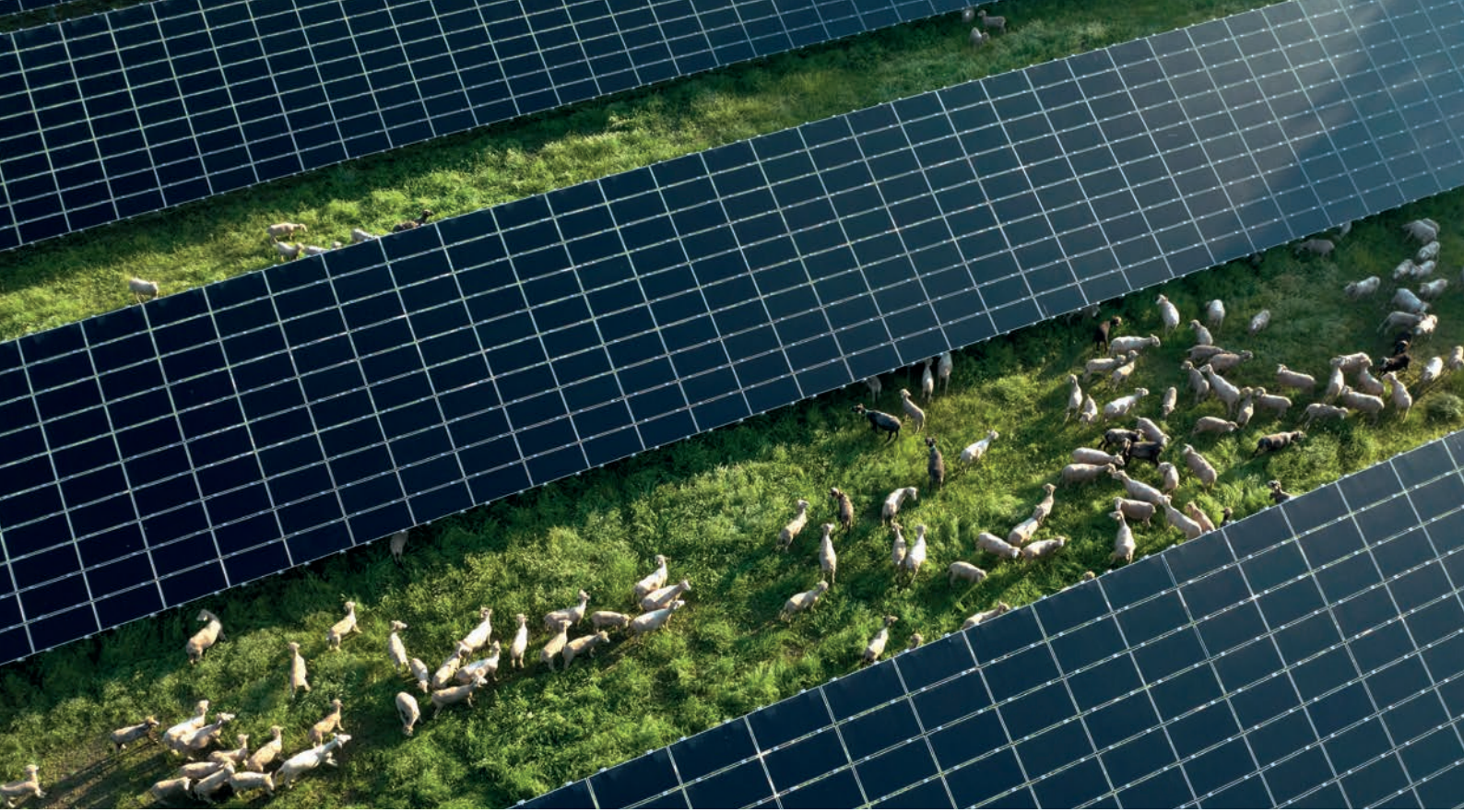
Photovoltaïque EDF Renewables :

-  En exploitation
-  En construction
-  Agence de développement
-  Base logistique et Antenne O&M

Occitanie
119 MWc Puissance installée par région
 Avril 2023



**Plus de
 100 centrales
 solaires
 1 272 MWc**



Centrale solaire de Sainte-Tulle (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) - 5 MWc

**EDF Renouvelables peut également vous accompagner
pour un projet éolien terrestre et en mer.**



Siège social
Cœur Défense – Tour B
100, esplanade du Général-de-Gaulle
92932 Paris La Défense Cedex
T: +33 (0)1 40 90 23 00

SA au capital de 400.500.000 euros
RCS Nanterre B 379.677.636



Pour plus d'informations
www.edf-renouvelables.com